DLP 17-6-88001347

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I.S.S.N. : 0758-2374

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL : 150 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3500 - 28 D

☎ 80.22.19.38

EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 15 - 14 Juin 1988

COLZA
Alternaria : *Situations précoces : ne plus traiter*
Situations tardives : 20-25/6 limite d'intervention

POIS
Tordeuse : *Si des captures de l'ordre de 200 traitement à prévoir du 20 au 25/6*

POUR LES AVERTISSEMENTS AGRICOLES PAR TELEMATIQUE APPELEZ **36.17 Code AVERT**

COLZA

ALTERNARIA

- La situation demeure très irrégulière selon les parcelles. Dans certains cas des taches sur siliques sont notées, mais depuis une semaine il n'y a pas de forte progression.
- De nombreuses parcelles ont atteint le stade limite d'intervention : elles sont actuellement à 3 semaines ou moins de la récolte.
- Dans les situations tardives, la période limite d'intervention se situera vers le 20-25 juin

TOURNESOL

De nombreuses parcelles sont ou seront prochainement au stade "Bouton étoilé".

PUCERONS

SITUATION :

- Les niveaux de population sont toujours très variables selon les parcelles ; mais depuis une semaine leur progression se ralentit et la présence d'auxiliaires est fréquemment notée.

PRECONISATIONS :

- La période limite d'intervention est le stade bouton étoilé : celui-ci est atteint ou proche de l'être dans de nombreuses situations. Le seuil d'intervention à ce stade est de 100-200 pucerons par plante
- Les parcelles fortement infestées ont pu être traitées depuis déjà 3 semaines.
- Les traitements insecticides contre ce ravageur sont maintenant déconseillés (leur réalisation pratique devient de plus en plus difficile avec un matériel terrestre).

POIS

MALADIES

SITUATION :

- Parcelles semées avant le 10/3 : la fin floraison est pratiquement atteinte
- Parcelles semées début avril : floraison en cours sur les niveaux supérieurs
- Dans ces deux types de situations, présence surtout de Botrytis sur gousses, d'anthracnose sur feuilles et début sur gousses et de mildiou sur feuilles.

P.174

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

PRECONISATION :

- parcelles semées avant le 10/3 : Les premières applications fongicides ont eu lieu vers le 20 mai
  Le renouvellement a dû être réalisé dans le courant de la semaine du 6 au 10 juin. Si ce n'est pas le cas, le faire dès que possible
- parcelles semées début avril : Les premières applications fongicides ont eu lieu dans le courant de la première semaine de juin.
  Le renouvellement est à prévoir dans un délai de 15-20 jours après la première application, c'est-à-dire dans le courant de la semaine du 20 au 25 juin.

Spécialités utilisables : préférer Bravo Plus 2,0 l. ; BTF 3,5 l. ; Cereclair 2,0 l.

RAVAGEURS

SITUATION :

Pucerons : la situation irrégulière notée dans le bulletin précédent se maintient.

Tordeuse : situation des piégeages selon les parcelles du réseau :

Yonne : Champlost - Laroche - Senan - Villeroy : de l'ordre de 200 captures
Linan - Sens - Voisine : de l'ordre de 50-70 captures

Côte-d'Or : Epoisses : 300-400 captures
Brétigny - Chevigny Fenay - Champdôtre - Binges : de l'ordre de 200 captures
Quincey - Saulon : de l'ordre de 50 captures

Nièvre : St.Martin sur Nohain : environ 100 captures
Varennes les Narzy : 50 captures

Actuellement depuis le 9/6, des piégeages sont fréquents et importants. Il s'agit du second pic de vol (le premier ayant eu lieu les 25-26 mai).

PRECONISATION :

Pucerons : les traitements sont rarement justifiés ; le seuil d'intervention est de 30 pucerons par plante en moyenne.

Tordeuse :
- uniquement dans les secteurs où les piégeages sont actuellement d'au moins 200 captures cumulées, des interventions insecticides sont à prévoir dans le courant de la semaine du 20 au 25 juin.
  Spécialités utilisables (doses/ha) : Decis CE 0,25 l ; Fastac 0,25 l ; Karaté 0,125 l ; Sumicidin 0,5 l
- dans les autres situations ne pas intervenir. Attendre.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Des attaques de mildiou sont observées dans les parcelles. De plus, de nouvelles sorties de taches ont pu avoir lieu. La protection ne doit pas être relâchée. Utilisez des spécialités à base de fongicides pénétrants ou systémiques.

MILDIOU DE L'OIGNON

Les conditions climatiques sont toujours favorables à la maladie qui est présente en culture. Poursuivre les traitements.

*

*   *